PÔLE ENTREPRENDRE
EN VALS DE SAINTONGE

Envie de créer ou de reprendre une entreprise ?

Avec le **Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge**, bénéficiez d'un **panel de conseils et d'accompagnements** :

- Appuis aux demandes de subventions
- Études de faisabilité
- Recrutements
- Recherches de solutions foncières et immobilières
- Suivis de gestion personnalisés
- Formalités d'entreprises (cessation d'activité, changement d'adresse, immatriculation...)

55 rue Michel Texier, 17400 Saint-Jean d'Angély

05 46 59 21 52 • pole-entreprendre@valsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr

Vals de Saintonge Communauté

CCI CHARENTE-MARITIME

Chambre de Métiers et de l'Artisanat NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

eriP Vals de Saintonge Information/Formation

Région Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir

Réalisation Vals de Saintonge Communauté (2024) - Photos Vals de Saintonge Communauté et Flaticon

Vals de Saintonge Communauté, la **Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)**, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)** ainsi que l'**Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP)**, affirment leur partenariat au travers d'un accueil commun : le **Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge**.

Besoin d'un suivi de gestion ?

Un suivi de gestion sur 3 ans peut être mis en place par l'**Atelier des Entrepreneurs (ADE)** pour amener les porteurs de projets vers l'**autonomie dans le pilotage de leur entreprise**. L'ADE propose en effet un **suivi de gestion personnalisé**.

La répartition des suivis entre la CCI, la CMA et l'ADE se réalise en fonction des besoins et de la maturité des projets. Le **travail en réseau** permet un accompagnement sur mesure.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h30

NOTES